

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 14426

présenté par

Mme Blin, M. Cinieri, Mme Valentin, Mme Corneloup, M. Seitlinger, M. Dubois, M. Brigand,
M. Descoeur, M. Forissier, Mme Anthoine, M. Boucard et M. Vermorel-Marques

ARTICLE 7

À la fin de l'alinéa 162, substituer à la date :

« 1^{er} septembre 2023 »

la date :

« 1^{er} janvier 2024 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement prévoit de décaler l'application de la réforme au 1er janvier 2024 compte tenu du court délai d'anticipation pour les Français.